

# Retraites : vivement demain !

## Transhumanisme et droit



F. Goya, *El sueño de la razón produce monstruos* (détail), Wikimedia Commons

Du 7 au 28 février 2023, la Bpi vous propose une sélection de ressources consacrée aux incidences du transhumanisme sur le droit.

#### À propos de l'illustration de couverture

*C'est au moment où les droits de l'homme, compris comme des processus transformateurs dans un monde en mouvement, seraient particulièrement nécessaires qu'ils semblent le plus menacés. Alors qu'il faudrait les renforcer pour éviter le « pot au noir », la tentation est d'admettre une continuité inéluctable entre les philosophes des Lumières qui voulaient sortir de l'état de minorité et les courants transhumanistes qui tentent de sortir de l'état d'humanité. À la différence du célèbre tableau de Goya Le sommeil de la raison engendre des monstres, c'est la raison livrée à elle-même qui pourrait engendrer de nouveaux monstres, nommés les « posthumains ». À moins d'assumer, au nom des droits de l'homme et du principe d'indétermination, la finitude humaine et l'imprévisibilité du monde...*

Mireille Delmas-Marty, « Les droits de l'homme et le "pot au noir" », dans *Communications* 2019/1 (n° 104)

Tu pestes contre le report de l'âge légal de départ en retraite et l'allongement de la durée de cotisation ? Rassure-toi, les progrès de la science et le développement des technologies NBIC (nano- et biotechnologies, intelligence artificielle et sciences cognitives), qui permettent déjà de réparer les corps abîmés, t'ouvriront bientôt la voie – bon, en fait plutôt à tes enfants, ou tes petits-enfants... – à une amélioration et un dépassement de tes capacités physiques et psychiques. Dans le monde transhumaniste, travailler jusqu'à 70 ans ou même après ne sera plus un problème pour l'homme ou la femme augmentée !

Une puce RFID implantée sous la peau te facilitera la journée de travail : plus besoin de badge pour pointer, ouvrir la porte du bureau, utiliser le photocopieur... Ton smartphone intégré te permettra d'assurer des visioconférences le plus naturellement possible.

Tu ne souffriras plus de troubles musculosquelettiques ou de pénibilité, des exosquelettes t'assisteront dans les tâches répétitives, le port de charges lourdes, l'exposition aux vibrations.

Une jambe et une main broyées malencontreusement lors d'un accident du travail ? Une prothèse bionique remplacera avantageusement ta jambe et te permettra de te produire au Crazy Horse, ce dont tu as toujours secrètement rêvé ! Et tu pourras interpréter des valse au piano grâce à une prothèse intelligente de la main dotée du logiciel Chopin.

Pour assurer ta descendance et pourvoir au bon équilibre du système de retraites par répartition, tu mettras au monde une progéniture zéro défaut (blonde aux yeux bleus) aux caractéristiques augmentées (corps d'athlète, QI exceptionnel) grâce à la transformation de l'ADN des embryons et à la modification du gène CCR5.

Fumeur invétéré, tu jouiras de ta retraite tranquillement avec deux poumons – l'un des deux aura été greffé facilement, obtenu en quelques jours par bio-impression à partir de cellules souches et à l'aide d'une imprimante 3D. Un cœur CARMAT (prothèse garantie inusable) ou une xénogreffe de porc te rendront ta vitalité de jeunesse.

Pour continuer à briller en salle de sport malgré ton âge avancé, tu achèteras en ligne un kit Crispr qui te permettra de modifier toi-même à domicile l'ADN des cellules musculaires de tes abdominaux pour leur conserver l'aspect tablette de chocolat. Tu pourras faire des clins d'œil bioniques (vision 15/10, y compris dans le noir) au cyborg ou à l'humanoïde qui courra sur le tapis face à toi.

Et si tu trouves la vie un peu monotone, que tu broies du noir, un implant connecté placé dans le cerveau stimulera ton humeur.

Si tu as suffisamment d'ego et que tu veux laisser ta trace, tu pourras atteindre l'immortalité en transférant les données de ton cerveau sur support informatique (*mind uploading*) et créer ton avatar qui continuera à polluer dans les métavers. Tu utiliseras la cryogénéisation pour placer ton corps en biostase en attendant le jour où l'immortalité ne sera plus seulement virtuelle.

\*\*\*

Au-delà de ce qu'on peut encore considérer – en partie... – comme de la science-fiction<sup>1</sup>, cette bibliographie propose à l'occasion de la parution récente du rapport « Transhumanisme(s) et droit(s)<sup>2</sup> » quelques pistes pour tenter d'appréhender les incidences profondes des projets transhumanistes sur les notions fondamentales du droit. Certains parlent même de nécessaire « transition juridique ».

De l'humanisation progressive du robot à la robotisation de l'humain, le régime juridique appliqué à la personne en constitue un enjeu fondamental. « La distinction entre la personne et la chose constitue le fondement principal de notre civilisation... c'est sur la différence de la personne et de la chose que se jouera le XXI<sup>e</sup> siècle », a écrit P. Malaurie (*Les personnes*, éd. Deffrénois). Faudra-t-il créer une nouvelle forme de personnalité ?

Mais les interrogations soulevées par le transhumanisme questionnent aussi directement les notions de responsabilité, de propriété, de droits fondamentaux, de souveraineté. En quoi les juristes peuvent-ils aider à nourrir ce débat sur le transhumanisme ?

<sup>1</sup> Voir les articles cités en fin de bibliographie.

<sup>2</sup> Sous la direction d'Amandine Cayol et d'Émilie Gaillard, Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice, [https://gip-ierdj.fr/wp-content/uploads/2022/03/18.34\\_transhumanisme\\_droit\\_RR-1.pdf](https://gip-ierdj.fr/wp-content/uploads/2022/03/18.34_transhumanisme_droit_RR-1.pdf). À signaler la parution prochaine de l'ouvrage *Les grandes notions du droit à l'aune du transhumanisme* des mêmes auteures chez Mare & Martin.

## Podcast

Pour commencer, un très intéressant podcast avec Émilie Gaillard, maîtresse de conférences en droit privé à Sciences Po Rennes, et Amandine Cayol, maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles, qui ont dirigé le rapport « Transhumanisme(s) et droit(s) ».

### **Le droit bouleversé par le transhumanisme**

« Esprit de justice », France culture, 4 janvier 2023

« Le transhumanisme ne se conjugue pas au présent mais plutôt au futur et même au futur d'anticipation qui prédit ce qui ne manquera pas d'arriver. [...] Les problèmes juridiques que soulève le transhumanisme sont nombreux : existe-t-il un droit à l'augmentation ? Qu'est-ce que la cryogénisation va faire à l'ordre généalogique ? Quel est le statut des chimères ? [...] Face à l'annonce de tels bouleversements, le rôle du droit n'est-il pas précisément de dresser des limites ? De rappeler des frontières morales qui ne sont pas disponibles ? »

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/esprit-de-justice/le-droit-bouleverse-par-le-transhumanisme-9672277>

## Monographies

---



### **Traité de droit et d'éthique de la robotique civile**

Nathalie Nevejans

2017, LEH éditions

La technologie de la robotique envahit de plus en plus nos sociétés : les robots d'assistance, de services, les exosquelettes, les drones, les prothèses robotisées ou encore les voitures autonomes. L'essor de ces techniques se mesure désormais en termes économiques et sociaux. Le droit doit s'adapter à ces nouvelles technologies au sein de la société civile.

À la Bpi, niveau 3 : 349 NEV

---



### **La prothèse et le droit : essai sur la fabrication juridique des corps hybrides**

Christophe Lazaro

2016, IRJS Editions

Examen des artefacts prothétiques et des possibilités d'hybridation avec le corps. Analyse de cas d'étude montrant la diversité des manières de saisir et d'évaluer les objets prothétiques pour les intégrer dans la société humaine. Présentation des limites et des avantages des instruments juridiques pour résoudre la tension entre un épanouissement personnel et les exigences de la justice.

À la Bpi, niveau 3 : 345.14 LAZ

---



### **Les personnes âgées et les robots : innovation technologique, droit et éthique**

Emmanuel Aubin

2001, Berger-Levrault

Une réflexion sur le cadre éthique et juridique des relations entre les robots assistants et les personnes âgées. L'auteur, professeur de droit, s'interroge sur les notions de responsabilité robotique et d'empathie artificielle. En s'appuyant sur des interviews de roboticiens, il recense les avancées technologiques déjà en place. Un comparatif entre la France et le Japon est également fait.

À la Bpi, niveau 3 : 365.74 AUB



## Ni chose, ni personne : le corps humain en question

Bernard Edelman

2009, Hermann

Un essai d'histoire philosophico-juridique du corps humain. Jusqu'ici indivisible, il devient un gisement de valeur, composé d'organes et de cellules qu'on peut vendre, breveter, une machine plus ou moins performante qu'on peut améliorer. Se pose alors la question de son statut, qui touche aux concepts de chose, de personne et d'identité.

À la Bpi, en ligne sur bibliovox. ❤️ [créez votre compte lecteur à la BPI sur bibliovox.com et lisez ensuite l'ouvrage à distance.](#)



## La liberté de la personne sur son corps

sous la direction de Petr Muzny

2010, Dalloz

Dans le cadre des états généraux de la bioéthique, des intervenants de milieux juridiques et médicaux proposent une approche pluridisciplinaire à la révision des lois de 2004 en examinant les tests ADN, l'euthanasie ou la procréation médicalement assistée.

À la Bpi, niveau 3 : 345.1 LIB



## Lex robotica : le droit à l'épreuve de la robotique

sous la direction de Valérie Depadt et Didier Guével

2018, LGDJ

Contributions sur les questions juridiques posées par la robotique et spécifiquement par les avatars humanoïdes ou animaloïdes : propriété intellectuelle et industrielle des robots humanoïdes, responsabilité civile ou sociétale des robots, droit social des robots.

À la Bpi, niveau 3 : 340.15 DEP



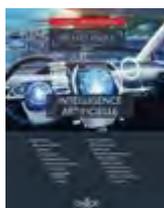
## Intelligence artificielle et droits fondamentaux

sous la direction de Vanessa Barbé & Stéphanie Mauclair

2022, Editions l'Epitoge

Réflexions pluridisciplinaires sur les outils technologiques de l'intelligence artificielle et leurs emplois problématiques dans le champ des droits fondamentaux. Les auteurs questionnent leurs utilisations au regard du respect de la dignité humaine et de la vie privée, de l'accès aux soins, de la liberté d'expression ou encore du droit à la sûreté.

À la Bpi, niveau 3 : 350.8 INT



## Intelligence artificielle

coordination éditoriale Stéphane Prévost et Erwan Royer

2019, Dalloz

Une sélection d'articles parus dans des revues Dalloz analysant les impacts et les enjeux juridiques soulevés par l'intelligence artificielle et ses applications.

À la Bpi, niveau 3 : 344 ANC



### **IA, robots et droit**

Alain Bensoussan et Jérémy Bensoussan

2019, Bruylant

Lexing, technologies avancées & droit

Propose des orientations juridiques prenant en compte la singularité du robot intelligent et s'accordant avec sa place croissante dans l'industrie, l'économie numérique, la finance et la vie sociale.

À la Bpi, niveau 3 : 349 BEN

---



### **L'homme augmenté face au droit**

sous la direction de Xavier Labbé

2015, Presses universitaires du Septentrion

Une interrogation sur les problèmes juridiques posés par les progrès en biomédecine et en robotique qui transforment l'humain en augmentant ses capacités.

À la Bpi, niveau 3 : 345.1 LAB

---



### **Transhumanisme : questions éthiques et enjeux juridiques**

Académie catholique de France, sous la direction d'Yvonne Flour et Pierre-Louis Boyer

2020, Parole et silence / Ed. de l'UCO

Un ensemble de contributions autour du transhumanisme qui proposent une réflexion sur les concepts de transcendance et de transgression en abordant les aspects éthiques, théologiques et juridiques de cette transformation de la nature humaine.

Voir notamment Xavier Labbé, « Le robot humanoïde face au droit », p. 165-184

À la Bpi, niveau 2 : 261.5 TRA

---



### **Contrats et vivant : le droit de la circulation des ressources biologiques**

Florence Bellivier et Christine Noiville

2006, LGDJ

Après avoir brossé le contexte dans lequel s'enracinent les contrats sur le vivant, les auteurs en dressent une typologie et une analyse en termes de politique juridique. Ils abordent notamment le contexte économique, technique et juridique des opérations portant sur le vivant. Comment ce dernier est-il passé du statut d'objet de connaissance à celui d'objet d'exploitation et donc de débat sur le droit de la propriété et les règles de son commerce ?

À la Bpi, niveau 3 : 345.7 GHE

---



### **Génération futures et droit privé : vers un droit des générations futures**

Émilie Gaillard

2011, LGDJ

Le concept de générations futures pénètre le droit privé contemporain. Des dispositions à dimension transgénérationnelle apparaissent et révèlent le dépassement du paradigme temporel du droit selon lequel le droit privé ne peut et ne doit régir l'avenir. Cette évolution entraîne un décloisonnement des concepts, des notions et principes traditionnels juridiques.

À la Bpi, niveau 3 : 341.68 GAI



### **Essai sur l'être en droit privé**

Nicolas Anciaux

2019, LexisNexis

Sous ce terme, le droit entend réunir l'ensemble des entités qui agissent tant dans le réel que dans la sphère juridique, aussi bien les hommes, les embryons, les animaux ou encore les robots, que les personnes morales et les entreprises. En mobilisant concepts et techniques de qualification, l'auteur montre quel destin leur réserve le droit et à partir de quoi un système cohérent peut émerger.

À la Bpi, niveau 3 : 344 ANC



### **Emprise des droits intellectuels sur le monde du vivant**

Marie-Angèle Hermitte

2016, Quae

Après avoir retracé l'histoire des droits intellectuels et des brevets sur les inventions, cet ouvrage aborde l'appropriation du monde du vivant (semences et biotechnologies) par les industries de transformation et la façon dont ces ressources vivantes sont aujourd'hui protégées par les juridictions en France, en Europe et aux États-Unis.

À la Bpi, niveau 3 : 346 HER



### **Droits des êtres humains et droits des autres entités : une nouvelle frontière ?**

sous la direction de Jean-Pierre Marguénaud et Claire Vial

2022, Mare & Martin

S'il est concevable, à l'ère de l'humanité augmentée, que les droits attribués à l'homme puissent s'étendre aux post-humains, il reste difficile d'envisager que d'autres entités, comme la nature, les robots ou les animaux, se voient attribuer de tels droits. Dans cet ouvrage issu d'un colloque, l'opportunité de reconnaître des droits fondamentaux à d'autres êtres que les humains est interrogée.

À la Bpi, niveau 3 : 349 DRO



### **Droit et progrès scientifique : science du droit, valeurs et biomédecine**

Jean-René Binet

2002, PUF

Démontre que le concept de droit et de progrès scientifique et technique a bouleversé la pensée juridique au profit du droit et de la recherche biomédicales et au détriment de la protection juridique de l'homme.

À la Bpi, en ligne sur Cairn



### **Droit de la bioéthique**

Jean-René Binet

2017, LGDJ

Une présentation des sources et des normes du droit de la bioéthique.

À la Bpi, niveau 3 : 345.1 BIN



### **Droit de l'intelligence artificielle**

sous la direction de Alexandra Bensamoun, Grégoire Loiseau  
2019, LGDJ

Présentation des divers thèmes concernées par le sujet : droit des personnes et transhumanisme, droit des contrats, droit de la responsabilité et des assurances, véhicules autonomes, justice, droit pénal, données personnelles, droit de la propriété intellectuelle, droit du travail, droit bancaire et financier, etc. Pour chacun d'entre eux, un spécialiste apporte son éclairage juridique.

À la Bpi, niveau 3 : 346.2 BEN

---



### **Le droit construit : penser le droit par le constructivisme**

Cyril Sintez  
2022, Dalloz

Essai sur l'évolution du droit et la part grandissante du rôle des acteurs et des institutions dans sa construction, doublé d'outils pour analyser la complexité du droit contemporain ainsi que d'une étude théorique et technique sur la norme juridique. Les théories liées à l'effondrement et au transhumanisme, et l'actualité de la crise sanitaire sont également abordées dans ce manuel protéiforme.

À la Bpi, niveau 3 : 340.1 SIN

---



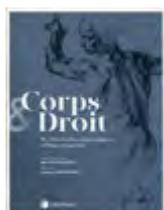
### **La distinction juridique entre les personnes et les choses à l'épreuve des procréations artificielles**

Roberto Andorno  
1996, LGDJ

Depuis 1978, année de la naissance du premier enfant conçu in vitro, les juristes sont directement interpellés par la société, qui leur pose des questions difficiles et parfois insolubles. Cet ouvrage vise à compléter l'analyse éthico-juridique des techniques de procréation assistée avec une étude comparative des législations européennes les plus récentes.

À la Bpi, niveau 3 : 345.1 AND

---



### **Corps et droit : des cheveux du roi mérovingien à l'homo numericus**

sous la direction de Claire Bouglé-Le Roux  
2019, LexisNexis

Des historiens du droit, des juristes et des médecins discutent de la place du corps dans le droit et les rituels ainsi que des questions que posent le don d'organe, le transhumanisme ou la grossesse pour autrui.

À la Bpi, niveau 3 : 345.14 BOU

---

### **Condition juridique du corps humain : avant la naissance et après la mort**

Xavier Labbée

1990, Presses universitaires de Lille

Démontre le refus du droit français de personnifier le corps humain avant la naissance ou après la mort. Établit que ni l'enfant conçu, ni le cadavre ne peuvent être titulaires de droits. Marque les limites que le droit français apporte à la réification du corps humain.

À la Bpi, niveau 3 : 345.1 LAB

---



## Les catégories ethno-raciales à l'ère des biotechnologies : droit, sciences et médecine face à la diversité humaine

sous la direction de Guillaume Canselier et Sonia Desmoulin-Canselier  
2011, Société de législation comparée

L'usage persistant des catégories "ethnoraciales" en science et médecine, conforté par certains résultats des recherches en génétique et parfois revendiqué par des groupes minoritaires, le risque d'essentialisation qui en résulte, obligent à une réflexion d'ordre juridique sur les risques de dérive et les pratiques condamnables en matière de techniques scientifiques et biomédicales.

À la Bpi, niveau 3 : 345.1 CAN



## L'Affaire de la main volée : une histoire juridique du corps

Jean-Pierre Baud  
1993, Seuil

Dans la fiction l'"affaire de la main volée", qui donne son titre à l'ouvrage, J.-P. Baud montre que la doctrine dominante actuelle conduirait à acquitter celui qui se serait emparé d'une main coupée. L'auteur est professeur à la faculté de droit de Strasbourg, spécialiste de l'histoire du droit et ses rapports avec la science.

À la Bpi, niveau 3 : 340.9 BAU

### Articles

À la Bpi, en ligne sur OpenEdition-Journals :

Marc Palenicek, « Eugénisme et transhumanisme » dans *Cahiers Droit, Sciences et Technologies*, 2020/11, Presses universitaires d'Aix-Marseille, p. 47-63.



À la Bpi, en ligne sur Cairn :

Camille Kurek, « Le transhumanisme en droit pénal » dans *Les Cahiers de la justice*, 2018/3 n°3, p. 541-553, Dalloz.

Xavier Labbé, « L'être post-humain dans la post-humanité et dans la transition juridique », dans *L'Esprit du temps*, 2020/1 n° 76 : *Corps et psychisme*, p. 59-68.

Amandine Cayol, « Le transhumanisme ou la quête d'immortalité : aspects juridiques », dans *Droit, santé et société*, 2020/3-4 : *Penser le transhumanisme*, p.75-81.

Bénédicte Bévière-Boyer, « Réflexions éthiques et juridiques sur le transhumanisme dans une perspective de développement durable de l'espèce humaine », dans *Journal international de bioéthique et d'éthique des sciences*, 2022/1 (Vol. 33), p. 67-84.

